

Modifications réglementaires concernant le site du 5401, boulevard des Galeries (Galeries de la Capitale) – Installation temporaire de volières à papillons

Projet de Règlement R.V.Q.3171 modifiant le Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement aux zones 21706Cb et 21709Cd,

Activité de participation publique



Assemblée publique de consultation et demande d'opinion au conseil de quartier de Neufchâtel Est–Lebourgneuf

Date et heure (ou période)

15 mars 2023, à 19 h

Lieu

Centre communautaire Lebourgneuf, 1650, boulevard La Morille (salle multifonctionnelle)

Déroulement de l'activité

1. Accueil et présentation des personnes-ressources.
2. Présentation du déroulement de la séance.
3. Rappel du cheminement de la demande de modification à la réglementation d'urbanisme et du processus de consultation prévu selon la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, la Charte de la Ville de Québec – capitale nationale du Québec et la Politique de participation publique de la Ville de Québec.
4. Présentation des moyens utilisés pour informer le public de la consultation publique et de la demande d'opinion au conseil de quartier.
5. Mention que la fiche synthèse présentant le projet de modification réglementaire est disponible en ligne.
6. Présentation du projet de modification à la réglementation d'urbanisme par la personne-ressource.
7. Mention que le projet de modification à la réglementation d'urbanisme contient des dispositions susceptibles d'approbation référendaire. Les modalités pour déposer une demande de participation référendaire ainsi que la carte des zones concernées et des zones contiguës sont disponibles pour le public.
8. Rappel de la tenue d'une consultation écrite dans les 7 jours qui suivent la consultation publique.
9. Période de questions et commentaires du public

10. Période de questions et commentaires du conseil de quartier.

11. Recommandation du conseil de quartier.

Activité réalisée à la demande du :

Conseil de Ville, pour modification du règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme.

Projet

Secteur concerné

Arrondissement des Rivières, quartier Neufchâtel Est–Lebourgneuf.

Le site visé, les Galeries de la Capitale, est composé de deux zones situées au nord de l'autoroute Félix-Leclerc, au sud du boulevard Lebourgneuf, à l'ouest du boulevard des Galeries et à l'est du boulevard Robert-Bourassa.

Description du projet

Un requérant souhaite installer des volières à papillons de façon temporaire (5 ans) sur des lots situés sur le territoire des Galeries de la Capitale. Ces volières seraient constituées de dômes faits de matériaux souples. Elles seraient accessibles au public pendant la période estivale, mais laissées sur place à l'année. Après 5 ans, les équipements et les aménagements devront être retirés du site. Il est aussi demandé d'autoriser l'installation d'un cinéma, d'une boutique et d'un restaurant à l'intérieur des dômes.

Principales modifications

Afin de rendre conformes les installations prévues, des changements à la réglementation d'urbanisme sont nécessaires. Il faudrait notamment :

- Ajouter les usages *cinéma, boutique et restaurant* aux usages déjà autorisés;
- Autoriser l'utilisation de matériaux souples (le polystyrène) pour une construction permanente;
- Permettre le maintien des dômes sur place en dehors des périodes d'opération estivale.

Ce règlement comporte des dispositions susceptibles d'approbation référendaire.

Documentation disponible sur le site Internet de la Ville de Québec

<https://www.ville.quebec.qc.ca/citoyens/participation-citoyenne/activites/fiche.aspx?IdProjet=472>

Participation

Membres du conseil d'administration du conseil de quartier :

- Lise Bilodeau, présidente
- Liane Bourdages, vice-présidente
- Jean Guyler Darcelin
- Cynthia Fauteux, secrétaire
- Martin Trudel, administrateur
- Lise Villeneuve, trésorière

Conseillère municipale

- Patricia Boudreault-Bruyère, conseillère du district électoral Neufchâtel-Lebourgneuf

Personne-ressource de la Ville

- Nathalie Cournoyer, conseillère en urbanisme, Division de la gestion territoriale

Animation de la rencontre

- Éloïse Gaudreau, conseillère en consultations publiques, Service de l'interaction citoyenne

Participation

13 personnes, dont 6 membres du conseil de quartier et 7 personnes du public

Recommandation du conseil de quartier

À l'unanimité, le conseil de quartier de Neufchâtel Est– Lebourgneuf **recommande** au conseil de Ville **d'adopter** le projet de *Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement aux zones 21706Cb et 21709Cd, R.V.Q 3171.*

Options soumises au vote		Description des votes
Options	Nombre de votes	
A.	6	Accepter la demande Recommander au conseil d'arrondissement d'approuver le projet de modification à la réglementation d'urbanisme

B.	0	Refuser la demande Recommander au conseil d'arrondissement de ne pas approuver le projet de modification à la réglementation d'urbanisme
C.	0	Accepter la demande, avec proposition d'ajustement Recommander au conseil d'arrondissement d'approuver le projet de modification à la réglementation d'urbanisme, mais avec une demande particulière
Abstention	0	
TOTAL	6	

Questions et commentaires du public

Aucune intervention du public

Questions et commentaires du conseil d'administration du conseil de quartier

- Une administratrice demande si l'installation de volières aura un impact sur la disponibilité d'espaces de stationnement.

***Réponse de la Ville :** Il est mentionné que les volières ont été installées dans un endroit peu achalandé, éloigné du centre commercial. Peu de personnes stationnent leur voiture si loin.*

Nombre d'interventions

Une intervention

Prochaines étapes

Transmettre ce rapport à la Division de la gestion territoriale, à la Direction de l'Arrondissement des Rivières et au Conseil de ville

Réalisation du rapport

Date

16 mars 2023

Rédigé par

Éloïse Gaudreau, conseillère en consultations publiques, Service de l'interaction citoyenne

Approuvé par :

Lise Bilodeau, présidente du conseil de quartier de Neufchâtel Est – Lebourgneuf